



# La grande illusion !!!



Depuis plus de 20 ans, l'Américain [Paul CONNETT](#) sillonne le MONDE entier pour promouvoir sa méthode pour un objectif « [zéro déchet](#) » .



En FRANCE [Dany DIETMANN](#) , auteur de « *déchets ménagers, le jardin des impostures* » était, en mai et en novembre 2006, l'invité d'associations finistériennes qui luttent de manière constructive afin de démontrer que par le bon sens on peut préserver son environnement.  
Les **Elus concernés**, impliqués dans l'élaboration du Plan départemental d'élimination des déchets, **furent tous invités et, pour la plupart, brillamment absents de ces réunions.**

Le travail de communication réalisé par ces deux personnes mérite que l'on y prête attention :

- en l'espace de vingt ans Paul CONNETT est parvenu à empêcher la construction de plus de 300 [incinéra-tueurs](#),
- en l'espace d'une dizaine d'années, Dany DIETMANN a réussi le tour de force de franchir la barre de moins de 100 kg/an et par habitant et de fait de diviser par 4 le tonnage initial de sa commune et désormais l'évolution positive des chiffres et des gestes, est tellement criante qu'il n'y a plus une seule collectivité haut-rhinoise qui ne réfléchisse pas à cette évolution, ou qui n'est pas déjà en train de [mettre un système en place](#).

Dans quelques jours, apparaîtra le tout **nouveau** plan d'élimination des déchets ménagers (2008-2018) pour le département du Finistère, — à ce jour, sa vulgarisation a déjà plus de deux ans de retard !!!

Comme sans doute dans d'autres départements, lorsque les choix sont sereins, et ne prêtent pas à la polémique, les plans sont dévoilés aux bonnes dates, il y va de la démonstration d'une gestion sérieuse et maîtrisée.

Par contre, la confusion, l'incertitude, pour ne pas dire l'incompétence, entraînent des retards dus aux flottements, à la honte de présenter **l'inacceptable** aux contribuables.

En choisissant prioritairement [l'incinération](#) et les [méga-décharges](#), les Elus finistériens proposent à leurs concitoyens des méthodes classées en avant dernière et dernière position sur [la hiérarchie européenne](#) (15<sup>ème</sup> alinéa) ce qui leur donne [la très désagréable sensation de devenir des losers](#).

Le Conseil Général tente de justifier la récente dépense de près de 80 000 000,00 euro investie dans [les incinérateurs](#) par :

- 4 incinérateurs assortis de 2 plate-formes de maturation de mâchefers,
- 2 [méga-décharges](#),
- deux unités de compostage,
- éventuellement de la méthanisation.

# Décharge et Incinérateur

"Seules perspectives pour l'environnement et le développement durable ?" : La réflexion d'Henri COLNARD

## Les commentaires de spécialistes sur le PDEDMA du Finistère :

**-Maurice SARAZIN, Président de l'APPEL Lunel; Hérault :** (extraits)

« Chers amis,

J'ai pris rapidement connaissance de ce PDEDMA 29.

**1er constat :** il existe 4 incinérateurs et la quantité de déchets ménagers par habitant ne cesse de croître d'année en année, bien au-dessus de la moyenne nationale d'à peine 380 Kg/an/habitant pour culminer au dessus de 600 Kg ! Je pense que c'est la présence des incinérateurs qui augmente artificiellement les quantités produites en ajoutant des déchets industriels comptabilisés comme déchets ménagers. Ici, à Lunel-Viel, l'incinérateur est censé brûler 525 Kg/an/habitant et eu égard au PDED qui ne prévoit que 55% du gisement en incinération, il faudrait croire que chaque habitant produirait 954 Kg/an ! C'est franchement impossible **mais tous les élus couvrent cette arnaque**. Une partie des déchets triés et déposée en déchetterie retourne sournoisement à l'incinérateur et est donc comptabilisée deux fois !

**2ème constat :** Il est prévu une plate-forme de maturation de mâchefers près de Brest, alors que la circulaire du 9 mai 1994 est abrogée de facto depuis de récents arrêtés et jurisprudence. Vous savez à présent que, faute de cadre légal pour se débarrasser des mâchefers, ce sont les cimenteries qui sont financièrement motivées pour les inclure dans la matière première. **C'est techniquement stupide et générateur de pollutions atmosphériques**. Un four à ciment est un four de cuisson et non pas d'incinération, car il fonctionne à l'inverse de ce dernier. (C'est un peu comme si on enfournait les déchets d'un four d'incinération par sa cheminée !

**Conclusion :** **il faut attaquer ce PDEDMA 29. La remise aux normes des incinérateurs sera d'un coût insupportable.**

Cordialement à tous,  
Maurice. »

**-Réponse de Dany DIETMANN, Maire, Vice Président chargé du Développement durable au sein de la Com Com de la porte d'Alsace.** (extraits)

« Je partage tout à fait la pertinente analyse de Maurice Sarazin, en me permettant d'y ajouter le fait qu'au plan national la masse de produit résiduels ménagers ultimes, diminue de 1 à 1,5% par an. Aux dires des têtes pensantes de SUEZ (Sita Novergie) et VEOLIA, ces chiffres sont parfaitement confirmés, mais tendaient à être compensés momentanément par une légère augmentation des D.I.B. (Déchets Industriels Banals). Ces déclarations qui remontent au début de l'année 2008 ne sont plus valables aujourd'hui à l'heure où la crise économique laisse apparaître dans les chiffres de collecte un tassement allant jusqu'à 4,5% sur les bilans globaux de l'exercice 2008. Nos voisins Suisses importent annuellement 85 000 tonnes de produits résiduels ultimes pour assurer le remplissage de leurs incinérateurs aujourd'hui surnuméraires.

Que ce soit sur la CC de Guebwiller, de Cernay, de Ribeauvillé, de la CC de Dannemarie, où ont été institués des modes de collectes et de facturation incitatifs, on a assisté à une montée en flèche de la qualité des produits triés et une chute brutale et conséquente des Produits résiduels ultimes.

La CC de St Amarin vient de commencer la technique du "Sac payant" au 1<sup>er</sup> Janvier. L'évolution positive des chiffres et des gestes, est tellement criante qu'il n'y a plus une seule collectivité haut-rhinoise qui ne réfléchisse pas à cette évolution, ou qui n'est pas déjà en train de mettre un système en place.

L'accent étant mis sur la collecte des bio déchets, le Département soutient la réalisation de 3 méthaniseurs impliquant conjointement la profession agricole et ses lisiers, ainsi que les déchets d'abattoir et les boues de Stations d'épuration.

**Non, c'est un mauvais rêve! Je ne peux pas me résoudre à imaginer qu'une assemblée d'élus français "responsables ?", puisse encore, en 2009, adopter les schémas de pensée désuets des années d'après-guerre qui ne tiennent aucun compte de la santé des populations ni de leur environnement, et encore moins de leur pouvoir d'achat.**

A moins que derrière tout cela, la position prioritaire de l'actionnariat des acteurs économiques privés, soit suffisamment dominante pour infléchir le sens des orientations politico-économiques locales?

**Ce qui est grave dans cette affaire, c'est que les inévitables contentieux européens qui ne manqueront pas d'émerger à très brève échéance, pour non respect des directives sur l'incinération et surtout les mâchefers, devront être payés une fois encore par ces mêmes ménages que l'on se propose de plumer aujourd'hui en les "cancérisant" pour demain!**

Très cordialement,  
Dany DIETMANN »

**Bientôt dans les kiosques municipaux du Finistère, à l'occasion de l'enquête publique, ne manquez pas :**



Si à la lecture de ce projet ils vous arrivaient de lire : « **Ce scénario dit ambitieux s'inscrit dans une démarche de gestion durable des déchets envisage de prévoir 165 kg/an/habitant à l'horizon ....2018!!!** »

« Mesdames et Messieurs de MANSPACH ou de la région du HAVRE (moins de 100 kg/an/habitant en 2007) **ne riez pas trop fort**, certains Elus Départementaux du FINISTÈRE pourraient penser qu'**ils sont incompetents**. »

(— Toutes nos adresses sont liées par Internet, un clic ouvre le dossier en bleu foncé. —)

Sites recommandés : Plouray e.mail : [npcb56@orange.fr](mailto:npcb56@orange.fr) <http://incineration29.skyblog.com/> <http://epkg.free.fr/> [adnpn.fr](http://adnpn.fr)

[Contact](mailto:mailto:assos.gadef@gmail.com) : [mailto:assos.gadef@gmail.com](mailto:mailto:assos.gadef@gmail.com)

GADEF : Groupe d'Associations de Défense de l'Environnement du Finistère. —